

COMMISSION DES MOYENS DU VENDREDI 14 OCTOBRE 2011

PRESENTS :

Mesdames Véronique DE GARETS, Brigitte ARBEILLE, Claude OPHELE, Isabelle LAFFEZ et Danielle PODER
 Messieurs Heinz RACHSCHEL; Bernard BURON, Jean-Claude MARDON, Jean-Louis BOUQUARD, Bruno BOISSAVIT, Alain VERGER, Alain GUEIFFIER, Jean-Yves LE GUEN, Jean-Michel FOURNIER et Christian PROUST

PRESENTS A TITRE CONSULTATIF

Messieurs Alain RONCIN, président de la Commission des Moyens, Élise LAUMONIER Agent Comptable, J-Christophe SAVINEAU et Daniel FIOT

PRESENTS A TITRE D'INVITES

EXCUSES :

Mesdames, Nathalie MOREAU
 Messieurs Philippe VENDRIX , Robert COUDERT et Pierre DUBOIS

ORDRE DU JOUR	PROPOSITION	AVIS DE LA COMMISSION DES MOYENS
<p><u>Répartitions des Masses Budget 2012</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recettes <ul style="list-style-type: none"> ○ L'évaluation des recettes a été complétée des participations des IUT et du SUFCO. ○ Les apports divers sont complétés du remboursement par l'Université d'Orléans d'une part des rémunérations des personnels affectés au réseau. • Dépenses <ul style="list-style-type: none"> ○ La répartition des dépenses intègre <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sur la ligne « rémunération des personnels titulaires » la dotation pour masse salariale transférée, notifiée en juin 2011, est intégralement reprise. Cette ligne fait l'objet d'une provision pour risque (1%) afin d'assurer le paiement d'un éventuel capital décès. Il est par ailleurs fait l'hypothèse d'une économie de 0,5% (GVT négatif). ▪ L'ensemble des enveloppes, y compris les heures complémentaires mais hors crédits de masse salariale (autres que titulaires), projets COM, FSDIE se voient appliquer un coefficient de réserve de 2,87%. L'application de ce coefficient permet de dégager une réserve de précaution de 500 000€ montant que le Ministère, conformément à circulaire opérateur du 21 juillet 2011, pourra retirer de la dotation globale de fonctionnement qui a servi de base à l'élaboration de la 	<p>Avis favorable A l'unanimité</p>

	<p>répartition des masses.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le contrat quadriennal est ouvert à hauteur de 70% de l'actuel contrat pour l'ensemble des bénéficiaires sans différenciation. Dès signature du contrat, qui doit intervenir avant la fin du premier trimestre 2012, les crédits déjà ouverts seront complétés des montants totaux négociés dans le nouveau contrat d'établissement. ▪ Chaque entité est destinatrice d'une enveloppe actualisée pour assurer la couverture de ses charges de fluide, de ménage et de gestion des déchets. ▪ Le montant global de la dotation sur projets s'élève à 1 701 380 €. Il sera délégué ou géré, en fonction des demandes et de la nature des projets, soit par la DSF soit la DTI. ▪ Le montant total des recettes est évalué à 149 722 230€ et celui des dépenses à 149 222 230€, le résultat excédentaire prévisionnel de 500 000€ étant destiné à couvrir une baisse des crédits de la DGF ou à être remis à disposition des entités, à qui a été appliqué le coefficient de mise en réserve. 	
<p><u>Questions diverses</u></p>	<p>Frais d'inscription année 2011-2012 des -Masters Anglais Aménagement -Semestre Anglais Mécanique -Semestre Anglais Informatique</p> <p>La proposition est d'aligner les frais (1500€) des Semestres sur ceux du Master. L'EPU précise que les étudiants participant de ces formations ne sont pas inclus dans le calcul de la Dotation demandée par la composante.</p> <p>Voir docuement joint.</p>	<p>Avis favorable à l'unanimité</p>

EVALUATION DES RECETTES 2012

	2012	2011	Différence		
DGF UNIVERSITE	137 755 634	134 809 030	2 946 604	DGF UNIVERSITE	
Fonctionnement	7 940 869	7 940 869		Fonctionnement	
Masse salariale	129 814 765	126 868 161	2 946 604	Masse salariale	
Masse salariale transférée	115 710 419	113 758 799	1 951 620	Masse salariale transférée	
Masse salariale par modèle allocation des moyens	12 054 716	11 045 234	1 009 482	Masse salariale par modèle allocation des moyens	
<i>Par modèle</i>	12 054 716	7 823 239	4 231 477	<i>Par modèle</i>	autres crédits de masse salariale déterminées par le modèle d'allocation des moyens
<i>Compensation TP/TD</i>		611 838	-611 838	<i>Compensation TP/TD</i>	compensation de l'équivalence TP/TD
<i>Plan licence</i>		2 610 157	-2 610 157	<i>Plan licence</i>	plan licence
spécifiques	36 720	36 433	287	spécifiques	
Contrats doctoraux	2 012 910	2 027 695	-14 785	Contrats doctoraux	
Contrat Etablissement	6 475 000	6 475 000		Contrat Etablissement	Contrat Etablissement
<i>Formation initiale et continue L et M</i>		693 750		<i>Formation initiale et continue L et M</i>	
<i>Doctorat</i>		174 350		<i>Doctorat</i>	
<i>Bibliothèque et documentation</i>		671 250		<i>Bibliothèque et documentation</i>	
<i>Recherche</i>		1 906 650		<i>Recherche</i>	
<i>Pilotage opérationnel de l'établ.</i>		735 000		<i>Pilotage opérationnel de l'établ.</i>	
<i>Diffusion savoirs et Musées</i>		9 000		<i>Diffusion savoirs et Musées</i>	
<i>Immobilier</i>		2 135 000		<i>Immobilier</i>	
<i>Vie de l'étudiant</i>		150 000		<i>Vie de l'étudiant</i>	
Droits d'inscriptions	3 291 560	3 269 800	21 760	Droits d'inscriptions	Droits d'inscriptions
<i>Droits d'inscription</i>	2 549 280	2 548 200	1 080	<i>Droits d'inscription</i>	13 560 étudiants non boursiers X 188
<i>FSDIE</i>	216 960	205 500	11 460	<i>FSDIE</i>	13 560 étudiants non boursiers X 16 (+1€)
<i>SUMPPS</i>	91 400	91 400		<i>SUMPPS</i>	20 000 étudiants X 4,57
<i>SCD</i>	433 920	424 700	9 220	<i>SCD</i>	13 560 étudiants non boursiers X 32(+1€)
Redevances Facultatives	118 000	108 000	10 000	Redevances Facultatives	Redevances Facultatives
<i>Sport</i>	90 000	80 000	10 000	<i>Sport</i>	4 500 étudiants X 20€
<i>Culture</i>	28 000	28 000		<i>Culture</i>	4 000 étudiants X 7€
Autres ressources	2 082 037	1 318 701	763 336	Autres ressources	Autres ressources
prélèvements participatifs				prélèvements participatifs	
<i>SUFÇO</i>	198 747	123 784	74 963	<i>SUFÇO</i>	droits formation initiale en formation continue
<i>IUT BLOIS</i>	48 347	45 393	2 954	<i>IUT BLOIS</i>	
<i>IUT TOURS</i>	157 014	147 323	9 691	<i>IUT TOURS</i>	
<i>Valorisation</i>	500 000	400 000	100 000	<i>Valorisation</i>	prélèvement sur contrats de recherche
<i>DU</i>	80 000	50 000	30 000	<i>DU</i>	droits reversement université
<i>International</i>		10 000	-10 000	<i>International</i>	
Apports extérieurs				Apports extérieurs	
<i>Apports divers</i>	387 930	442 201	-54 271	<i>Apports divers</i>	apports divers (3 chaires CNRS Paris)
Revenus financiers	200 000	100 000	100 000	Revenus financiers	apport AMUE 17561
Revenus de trésorerie	510 000		510 000		apport Blois 140 600
					apport CNRS
					ENIVL 23 727
					institut de Touraine 4 100
					apport MAD et Services
TOTAL	149 722 231	145 980 531	3 741 700	TOTAL	TOTAL

			2012			2011	réalisé 2011	2010	CF	EOTP
Dépenses communes			1 181 361,00			823 865,00	442 147,00	711 132,75		
Téléphone (fonct.)			133 000,00			40 000,00		80 000,00	Z4CA	ZTEP
Réseau informatique (fonct.)			567 861,00			367 365,00		272 632,75	Z4CA	
Fonctionnement général Univ.			35 000,00	445 500,00		38 000,00	378 500,00	442 147,00	358 500,00	
	Accueil et relations publiques de l'Université		40 000,00			25 000,00	20 547,00	16 500,00	Z3C	
						20 000,00	0,00	20 000,00	Z3C	
	Subventions		5 000,00			10 000,00	3 000,00	20 000,00	Z3C	
	Contrats de maintenance		10 000,00			10 000,00	21 928,00	14 000,00	Z3C	
	Appels d'offres		10 000,00			7 000,00	11 100,00	15 000,00	Z3C	
	Visites Aptitude		3 000,00				2 600,00	5 000,00	Z3C	
	Frais dépl.(logiciel)		4 000,00			3 000,00	0,00	13 000,00	Z3C	ZLOG
	Frais dépl. (concours BIATOS)				3 000,00		3 403,00		Z3C	ZRFC
	Contentieux		15 000,00			20 000,00	10 774,00	5 000,00	Z3C	
	Cotisations diverses		25 000,00			20 000,00	34 025,00	25 000,00	Z3C	
	Cotisations logiciels AMUE		170 000,00			100 000,00	159 731,00	126 000,00	Z3C	
	Imprévus		10 000,00			10 000,00	19 339,00	0,00	Z3C	
	Droits copies,		58 000,00			58 000,00	59 000,00	55 000,00	Z3C	
	Arbre de Noël	35 000,00			35 000,00			35 000,00	Z4CC	
	Indemnités diverses		9 000,00			9 000,00	12 700,00	9 000,00	Z3C	
	Paie à façon		51 000,00			51 000,00	48 500,00		Z3C	ZPAF
	Commissaire au compte		35 500,00			35 500,00	35 500,00		Z3C	ZCAC

Formation du personnel	0,00
Action sociale	0,00

50 000,00
20 000,00



Tours, le vendredi 30 septembre 2011

Christian PROUST
Directeur de l'EPU

A

Monsieur Arnaud Giacometti
Vice-président,
Chargé des Relations Internationales

Monsieur Alain Roncin
Vice-président,
Chargé des Moyens

Réf. : CP/EB n° 212 /2011

Objet : Contenu des 1500 € des « frais d'inscriptions » - Année 2011-2012

- Master anglais Aménagement
- Semestre anglais Mécanique
- Semestre anglais Informatique

Messieurs,

Nous recevons actuellement les versements de 1500 € par étudiant s'inscrivant dans les formations ci-dessus.

Nous n'arrivons pas à avoir de réponse sur leur contenu actuel.

En conséquence, nous proposons une répartition similaire à celle adoptée depuis plusieurs années pour Mundus.

- a) En ce qui concerne un étudiant du Master « anglais » Urban Regional Planning :

1 500 €	Droit de base	245,00
	Médecine préventive	4,57
	Sécurité Sociale	203,00
	Mutuelle "La Smeco"	105,00
	Prélèvement de l'Université (3,1% de 1500 €)	46.50
	Montant	604.07
	Reversement à la composante	895.93



École polytechnique
de l'université de Tours

Premier réseau français
des écoles d'ingénieurs
polytechniques des universités

✉ Polytech'Tours
64 Avenue Jean Portalis
37200 Tours
France
Tél. +33 (0)2 47 36 14 14
Fax. +33 (0)2 47 36 14 22





- b) En ce qui concerne un étudiant en Semestre en anglais Informatique ou Mécanique, on les touche exactement de la même façon :

1 500 €	Droit de base	245,00
	Médecine préventive	4,57
	Sécurité Sociale	203,00
	Mutuelle "La Smeco"	105,00
	Prélèvement de l'Université (3,1% de 1500 €)	46.50
	Montant Total	604.07
	Reversement à la composante	895.93

Voilà donc ce que nous proposons.

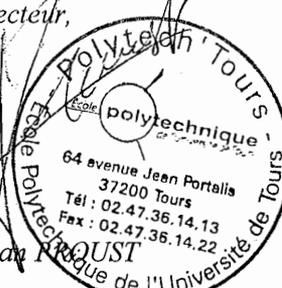
Ainsi, dans ce schéma là, évidemment ces effectifs n'ont plus à être considérés dans les calculs de DGF de Polytech Tours.

Sommes-nous, tous, d'accord ?

Dans l'attente de vos réponses, je vous prie d'agréer, Messieurs, mes respectueuses salutations.

Le Directeur,

Christian ROUST



Christian ROUST

